

MODALITÉS D'INSCRIPTION

**AGIR
POUR
REUSSIR**
www.artisanat.fr

**FORMER
POUR
REUSSIR**

Procédure

Vous pouvez vous inscrire à une ou plusieurs formations sans limitation. Un chèque de caution de 80 € par stage vous sera demandé pour valider votre inscription. Ce chèque vous sera restitué à l'issue du suivi du stage. Vous recevrez une convocation 3 semaines avant le stage pour vous confirmer les horaires et le lieu.

Modalités de Prise en charge pour les stages TECHNIQUES

Vous devez faire une demande de prise en charge individuelle auprès du FAFCEA (Fonds d'Assurance Formations des Chefs d'Entreprises Artisanales)

FAFCEA

14 rue Beffroy - 92200 NEUILLY SUR SEINE

Tél : 01 41 43 15 30 - Fax : 01 41 43 15 63

Notre équipe à votre écoute :

*avec l'arrivée de
Vincent RAVALLI
votre interlocuteur
privilegié*

Nicole BOISSERANC
*Responsable du Service
Formation Continue*

Vincent RAVALLI
*Agent développeur
de la Formation Continue*

Aurélie DUFORET
Assistante

04 92 51 06 89

Modalités de prise en charge

pour les stages dits de GESTION COLLECTIFS

La prise en charge des stages est totale pour vous artisans, votre conjoint collaborateur, votre auxiliaire familial.

Dans le cadre du DIF, pour vos Salariés, proposez leur nos formations, nous vous aidons à préparer vos dossiers de prises en charge.

Modalités de Prise en charge pour les stages dits de GESTION individuels :

Vous devez faire une demande de prise en charge individuelle auprès de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat PACA à Marseille

**Entrez dans la première entreprise
des Hautes-Alpes**